

LE TRI DES EMBALLAGES

Trier est un geste facile au quotidien pour préserver les ressources naturelles et faire barrière à la pollution.

Pas de panique pour faire le tri.

Quelques réflexes vous aideront à devenir incollable et à faire de ce geste un réflexe pour vous et pour votre famille.

3 règles d'or et 2 astuces pour un tri facile

REGLE n°1 - Tous les emballages en papier, carton, acier, aluminium, briques alimentaires : dans le bac de tri à couvercle jaune ou sacs transparents.

Les emballages en acier et aluminium : canette, boîte de conserve, aérosol, ...

Les emballages en papier et carton : boîte de céréales, de gâteau, ...

Les briques alimentaires : brique de lait, de soupe, ...



REGLE n°2 - Pour les emballages en plastique : uniquement les bouteilles et flacons dans le bac de tri à couvercle jaune ou sacs transparents..

- Je trie uniquement les bouteilles et flacons : bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, gel-douche ou shampoing, bouteille d'huile...
- Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles, c'est plus pratique et plus propre dans le bac



REGLE n°3 / Bouteilles, pots, bocaux : dans le conteneur à verre

Je trie toutes les bouteilles, tous les bocaux et pots en verre.

La vaisselle, la porcelaine, la faïence ne se recycle pas.

ASTUCE n°1 - Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider

ASTUCE n°2 - Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés.



ITINÉRAIRE D'UN EMBALLAGE

Acier, carton, plastique, verre et aluminium : ils connaîtront une seconde vie grâce au recyclage. Suivez leur itinéraire pas à pas.

Acier (boîtes de conserve, canettes) :

L'acier est transporté à l'aciérie où il est broyé, fondu puis étiré et transformé en bobines, en barres ou en fils. L'acier arrive ainsi chez les industries clientes pour être transformé en nouveaux produits.

Carton (emballages et briques alimentaires) :

Le carton est transporté à la papèterie. Les fibres sont raffinées puis essorées, séchées et pressées. On obtient de la feuille de papier qu'on enroule en de grosses bobines. Une fois à la cartonnerie, on décline ces feuilles de papier soit en nouveaux produits, soit en emballage.

Verre (bouteilles et bocaux) :

Le verre brut est débarrassé de ses impuretés puis fondu à plus de 1500 degrés. Devenu calcin, il est prêt à redevenir du verre. Le plus souvent transformé en bouteilles, le verre peut également prendre n'importe quelle forme. Les bouteilles recyclées sont remplies et conditionnées au centre d'embouteillage.

Plastique (bouteilles et flacons uniquement, avec leur bouchon) :

Les plastiques sont compactés, puis transportés vers un centre de régénération. Ils sont lavés et broyés en paillettes. Les paillettes et les granulés sont ensuite envoyés au recycleur qui les transforme en nouveaux produits ou en emballages.

Aluminium (canettes, aérosols) :

L'aluminium est compacté en balles pour être transporté vers un centre d'affinage. On broie l'aluminium, puis on le passe au four pour être fondu. On peut alors le couler en lingots ou le transporter sous sa forme liquide. L'aluminium arrive ainsi chez les industries clientes pour être transformé en nouveaux produits.

LE PETIT GESTE AUX GRANDS EFFETS

Le tri n'est pas qu'un petit geste : son impact est bien plus vaste qu'il n'y paraît. C'est la somme de petits gestes quotidiens de chacun qui produit de grands effets pour protéger les ressources naturelles

Trier, c'est préserver nos ressources naturelles

Les matériaux tels que l'aluminium, l'acier, le plastique ou le verre sont fabriqués à partir de ressources naturelles. En triant vos emballages, vous avez la garantie qu'ils seront effectivement recyclés, économisant ainsi des ressources naturelles.

Grâce au geste de tri des Français, plus de 40 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclés depuis 1993. Des tonnes de nouvelles matières premières ont réintégré un circuit de production, ce qui a permis de préserver les ressources non renouvelables ou en voie de raréfaction. Par exemple une tonne de canettes d'aluminium recyclée permet d'éviter l'extraction de deux tonnes de bauxite et une tonne de plastique recyclée permet d'économiser 650 kg de pétrole brut.

Trier, c'est limiter les émissions de gaz à effet de serre :

L'émission moyenne de gaz à effet de serre est de 1,68 tonne par an et par habitant. Grâce au tri et au recyclage, vous pouvez réduire ces émissions.

Quelques exemples :

1 tonne d'acier recyclée = 1,78 tonne équivalent. CO2 économisée

1 tonne d'aluminium recyclée = 6,89 tonnes équivalent. CO2 économisées

1 tonne de papier-carton recyclée = 0,04 tonne équivalent. CO2 économisée

1 tonne de briques alimentaires recyclée = 0,13 tonne équivalent CO2 économisée

1 tonne de bouteilles et flacons en plastique PET (transparent) recyclée = 2,29 tonnes équivalent CO2 économisées

1 tonne de bouteilles et flacons en plastique PEHD (opaque) = 1,53 tonne équivalent CO2 économisée

1 tonne de verre recyclée = 0,46 tonne équivalent CO2 économisée

Trier, c'est économiser de l'énergie

Produire de nouvelles matières premières à partir de déchets d'emballages ménagers permet d'économiser de l'énergie. En effet, extraire des matières premières nécessite plus d'énergie que celle utilisée lors du recyclage. Ainsi refondre des cannettes d'aluminium nécessite 95% d'énergie en moins que d'extraire ce métal à partir de minerai en première production.

Trier, c'est aussi soutenir l'économie et l'emploi localement

Depuis 1992, la collecte sélective, le tri et le recyclage des emballages ont permis la création de 28 000 emplois directs (Etude Ernst et Young 2007). En 2012, 88% des matériaux triés ont été recyclés en France et 9% l'ont été en Europe, majoritairement dans des pays limitrophes.

